

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de TOURBES

Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt trois et le treize avril ..à 19 heures 00

Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. PUCHE Lionel, Maire.

Présents : M.CHEVILLET Thierry-Mme CORBIERE Véronique-Mme GRIMA Michel-Mme COSENTINO Jennifer-Mme BOUDET Christophe-M. SOTO Jean-Marc-M. CAUBY Didier-M. BOUISSEREN Pascal-Mme ALLIE Caroline

Absents avec procuration : M. L'EPINE Laurent procuration à Véronique CORBIERE-M. VIDAL Jean-Claude procuration à Christophe BOUDET-Mme TORTOSA Sophie procuration à Lionel PUCHE-Mme BASSAN Jennifer procuration à Thierry CHEVILLET-Mme KACHAOU Anissia procuration à Pascal BOUISSEREN-Mme ROLLAND Alix procuration à Michel GRIMA-Mme GONZALEZ Maeva procuration à Jennifer COSENTINO

Secrétaire de séance : M. CHEVILLET Thierry

Objet : Vote des taux d'imposition 2023

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'état de notification des taux d'impositions taxes d'habitation et taxes foncières et demande au Conseil de fixer les taux pour 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL : à l'UNANIMITE

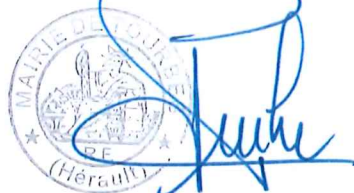
Après discussion,

Vote les taux d'imposition, **sans changement**, pour 2023

- foncier bâti : 32,71% (dont taux départemental : 21,45%)
- foncier non bâti : 63,18%
- taxe d'habitation (THRS) : 12.75 %

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Lionel PUCHE



The image shows a blue ink signature of Lionel PUCHE over a circular official stamp of the Mairie de Tourbes (Hérault). The stamp contains the text 'MAIRIE DE TOURBES' and '(Hérault)'.

Le Secrétaire de séance,
Thierry CHEVILLET



The image shows a blue ink signature of Thierry CHEVILLET.